



Mr L'Ambassadeur du Pérou
Ambassade du Pérou
50 avenue Kléber
75016 Paris

Paris, le 11 juin 2009

Excellence,

Suite aux évènements tragiques qui ont eu lieu ces derniers jours dans le département d'Amazonas, au nord du Pérou et qui, selon les dernières informations dont nous disposons ont causé la mort de trente deux personnes dont 25 indigènes et 7 policiers, ICRA International demande aux autorités péruviennes :

- L'abrogation immédiate de l'ensemble des 9 Décrets Législatifs attentatoires contre la vie des communautés indigènes natives, contre la biodiversité de l'Amazonie péruvienne, et contre le climat de la planète; le respect de la convention 169 de l'OIT relative aux peuples indigènes et tribaux, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ainsi que de la Convention sur la Biodiversité Biologique dont le gouvernement péruvien est signataire.
- La résolution pacifique du conflit, la fin de l'état d'urgence, la fin de la répression du mouvement de l'opposition aux DL et l'annulation du procès entamé contre ses dirigeants, Alberto Pizango Chota (président de AIDSESEP), Saúl Puerta Peña, Marcial Mudarra Taki, Servando Puerta Peña, Daniel Marsano Campos y Teresita Antaza López.
- La mise en place d'une politique répondant aux besoins des populations natives délaissées par tous les gouvernements pendant des siècles et vivant en situation d'extrême pauvreté.

Salutations

Hervé Valentin

ICRA International